Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260928-AMC28092026076-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
18/09/2026

D/076/4-3/3.5

L'an deux mille-vingt six
Le vingt-huit septembre à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nathan GUINARD, Maire,**

Etaient présents :
Nathan GUINARD, Pascale RIMAURO, Joël RIVALLAN, Kristell MORVAN, Baptiste CHAPALAIN-PIERRE, Véronique RAULT, Emmanuel DESLANDE, Dominique LOQUIN, Bernadette GUEUNÉ, Laurent BOINAUD, Noëlle FAUCILLON, Emmanuelle CHEVANCE, Nathalie BAZILLER, Frédéric LENOIR, Fabrice BOULIOU, Ludovic ANDRIEUX, Typhaine DOMALAIN-RICHOMME, Jonathan BOUETTE, Lucie GUERNION, Sylvain ANDRIEUX, Denis HAMAYON, Isabelle PLAZE, Frédéric LE TIEC, Christine LE MAU ANDRIEUX, Denis MARC, Céline BOUTRUCHE

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Peggy MADEC procuration à Pascale RIMAURO
Valérie MEURIC procuration à Fabrice BOULIOU
Ronan LOUBOUTIN procuration à Lucie GUERNION

Baptiste CHAPALAIN-PIERRE a été élu secrétaire

MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION DE LA VOIE "IMPASSE LES CARNELETS"

Par délibération du Conseil municipal de mars 2022, la voie desservant plusieurs propriétés privées a été dénommée **« Impasse Les Carnelets »** dans le cadre de la mise en œuvre de l'adressage communal.

Depuis cette dénomination, plusieurs riverains ont fait part à la commune des difficultés rencontrées dans l'utilisation de cette adresse, notamment dans leurs démarches administratives, leurs échanges avec les services de livraison ou de secours, ainsi que dans la compréhension générale de la dénomination de la voie.

Afin de tenir compte de ces observations et d'harmoniser la dénomination avec l'usage local, il est proposé de remplacer la dénomination actuelle **« Impasse Les Carnelets »** par **« Impasse des Carnelets »**.

Cette modification n'entraîne aucune évolution du tracé de la voie concernée ni du numérotage existant des propriétés riveraines.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260928-AMC28092026076-DE



Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***APPROUVE la modification de la dénomination de la voie actuellement dénommée « Impasse Les Carnelets » ;***
- ***DÉCIDE que cette voie portera désormais la dénomination « Impasse des Carnelets » ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Nathan GUINARD

MAIRIE D'YFFINIAC
Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Baptiste CHAPALAIN-PIERRE